

<https://www.eglisealareunion.org/?Le-diocese-de-La-Reunion-repond-a-l-appel-du-Pape-Francois>

Le diocèse de La Réunion répond à l'appel du Pape François pour la Paix

- Archives - Diocèse -



Date de mise en ligne : jeudi 5 septembre 2013

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Dans le diocèse de La Réunion, les paroisses et les mouvements se mobilisent pour appliquer le décret du Pape François concernant la journée de jeûne et de prière pour la paix en Syrie, au Moyen-Orient et dans le monde entier samedi 7 septembre 2013.

Du côtés des paroisses :

- Saint-Jacques (à Saint-Denis) : Adoration silencieuse de 11h30 à 13h45 la veille (vendredi 6 septembre)
- La Cathédrale de Saint-Denis : adoration de 15h à 17h
- N-D de La Source (à Saint-Denis) : soirée de prière et d'adoration de 18h30 à 20h
- N-D de l'Assomption (à Sainte-Marie) : temps d'adoration de 19h à minuit
- N-D du Rosaire au Moufia : Adoration silencieuse de 16h30 à 17h
- Sainte-Suzanne (centre ville) : Temps d'adoration avec les jeunes de 21h à 22h
- Sainte-Rose de Lima : Temps d'adoration à l'issue de la messe célébrée à 17h30
- Saint-Louis : Adoration à 18h30

A La Résidence à la chapelle du Sacré-Cœur (à Saint-Denis) :

- Vendredi 6 septembre, Heure Sainte pour la paix à 17h
- Samedi 7 septembre à 18h30 prière pour la paix suivie d'un lâcher de colombes.

Du côté des mouvements, les Équipes du Rosaire, le Renouveau, La Légion de Marie et les Associations Familiales Catholiques ont relayé cette décision du Pape auprès de leurs équipes. Celles-ci pourront organiser des temps de prière au sein de leurs paroisses.